

Nouveau projet de la Ligue pour la Défense des Consommateurs du Bénin (Ldcb)

« Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale »

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe de son plan stratégique de développement 2008-2012, la Ligue pour la Défense des Consommateurs Béninois (Ldcb), en collaboration avec l'Ong Alcrer, a procédé, hier, matin au lancement officiel de son projet « mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale ». C'était dans la salle de conférence de l'Infosec de Cotonou.

Barnabé HOUNKANRIN

« Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale ». C'est le titre d'un nouveau projet co-initié par la Ligue pour la Défense des Consommateurs Béninois (Ldcb) et l'Ong Alcrer (Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme). Ce projet a reçu l'appui financier du programme OSCAR (Programme des Organisations de la Société Civile, Appuyées et Renforcées). Plusieurs objectifs sont visés à travers ce projet lancé hier. Il s'agit notamment de donner aux consommateurs, les moyens d'être critiques, responsables pour préserver leur santé et leur économie et obtenir réparation des préjudices subis, de créer des cadres de concertation entre OSC (Organisation de la Société Civile) et autorités locales en vue de la défense des intérêts des consommateurs et de la promotion d'une bonne gouvernance locale et surtout de vulgariser la loi portant protection du consommateur en République du Bénin. Il s'agira également de donner à la Ldcb et à l'Alcrer, les possibilités juridiques et institutionnelles de mieux défendre les intérêts des consommateurs et de promouvoir une bonne gouvernance locale.



Le président de la Ldcb, au milieu, entouré, à gauche, par le représentant du programme OSCAR et, à droite, par le président de l'Ong Alcrer

vernance locale. Dans ce cadre, plusieurs activités sont prévues au nombre desquelles la réalisation d'une plaquette sur la loi portant protection du consommateur en République du Bénin. Pour l'exécution de ce projet, la Ldcb et l'Alcrer prévoient la mise en place de six (06) Conseils Départementaux de la Consommation et l'organisation de trois (03) ateliers régionaux de renforcement des capacités des membres desdits conseils. Le but que visent toutes ces activités est que les consommateurs deviennent de plus en plus critiques et responsables dans le choix de leurs biens et services et obtiennent

réparation des préjudices subis. Pour Romain Houéhou, président de la Ldcb, le fait que l'Ong Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme (Alcrer) s'associe au projet n'est pas un fait de hasard. « Il n'y a pas de protection efficace des consommateurs sans une bonne gouvernance et la bonne gouvernance nécessite une veille permanente » a-t-il rappelé. Selon lui, il s'avère alors indispensable pour sa structure de mettre en place un système adéquat de veille citoyenne afin de s'assurer de l'effectivité d'une bonne gouvernance locale.

Culture

Le festival Kaléta reçoit le soutien du Ravec

Le coordonnateur du Recensement administratif à vocation état civil (Ravec) a rendu, mercredi après-midi, visite aux organisateurs et acteurs du festival Kaléta au quartier A à Bohicon. Il s'est dit heureux de soutenir cet événement culturel qui, selon lui, peut se révéler un bon tremplin pour promouvoir le Ravec.

Francis-Hervé SANOUSI

À en croire M. Cyrille Gougbedji, qui a suivi avec grand intérêt une démonstration de la danse du Kaléta, il s'agit d'un événement de haute portée culturelle. Le Kaléta pratiqué et dansé avec engouement par les adolescents, a-t-il affirmé, ne peut laisser indifférentes les personnes âgées. C'est pourquoi, il s'autorise à passer par ce canal pour sensibiliser les Béninois sur la nécessité de se

doter d'un acte de naissance. « Les jeunes enfants en ont entendu parler. Je voudrais faire de chacun d'eux un porte-parole chez leurs parents et dans leur entourage », a, en substance, déclaré M. Gougbedji avant d'encourager le promoteur de ce festival à aller de l'avant. La 6ème édition du festival « Kaléta 25 décembre en rue » a été lancé le mercredi 19 novembre dernier et sera marquée par un concours de conte sur le thème relatif à l'eau et à la vie.



26/11/2008

Ghana

Au moins 25 morts dans l'explosion d'un camion-citerne

Le Ghana a connu hier, à l'instar de Porga dans la nuit du 24 au 25 mai 2006, le macabre incident. Mais contrairement au Bénin, seulement 25 personnes ont été tuées par l'explosion d'un camion-citerne dans le centre du Ghana, a constaté un correspondant de l'AFP sur place.

Une quarantaine de personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, par l'explosion qui s'est produite à Techiman, dans la région agricole de Brong-Ahafo, à environ 400 km au nord-est de la capitale, Accra. Des sources hospitalières ont confirmé le décès de 25 personnes. De nombreuses victimes, qui ont été totalement calcinées par l'incendie, étaient en train de récupérer du carburant du camion, qui venait d'avoir un accident, lorsque l'explosion s'est produite. L'origine de l'explosion n'était pas encore déterminée. De tels accidents où des dizaines voire des centaines de personnes sont tuées alors qu'elles récupèrent du carburant sur des camions-citernes ou des oléoducs, sont fréquents

en Afrique de l'Ouest. Au Nigeria, pays riche en pétrole où presque la moitié de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, la population cherche régulièrement à se procurer gratuitement du carburant, quelle qu'en soit la source. Il en est de même au Bénin, où la commercialisation de l'essence frelatée a pris des proportions inquiétantes. Ce qui fait que les populations s'acharnent sur tout camion-citerne qui se renverse. Le carburant est ensuite vendu aux automobilistes sur le bord des routes à un prix inférieur à celui pratiqué dans les stations-service. En 2010, le Ghana devrait rejoindre le club fermé des pays africains producteurs de pétrole, après la découverte de gisements au large de ses côtes.

Santé

209.249 enfants vaccinés

La campagne de vaccination contre la rougeole dans le Zou et les Collines a été un succès, selon le docteur Evariste Tokplonou, chef service Protection et promotion sanitaire à la Direction départementale de la Santé du Zou/Collines. 209.249 enfants ont été vaccinés entre le 17 et le 23 novembre dans les deux départements alors que 206.427 étaient attendus.

F.H. SANOUSI

Les deux départements enregistrent ainsi un taux de couverture vaccinale de 101,4% dont 102,8 % pour les Collines avec 103.207 enfants vaccinés et 100,0 % pour le Zou avec 106.042 enfants vaccinés. Selon lui, les objectifs fixés pour cette campagne ont été atteints. Les populations n'ont pas mis du temps à saisir le sens et la portée de cette campagne de vaccination couplée avec l'administration de vitamine A et d'Albendazole pour les enfants de 9 mois à 5 ans.

Le gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement a initié cette campagne sur toute l'étendue du territoire national en vue de juguler la rougeole. Cette maladie, indique-t-on, est une importante cause de décès chez les enfants. Elle serait la plus meurtrière des maladies évitables par la vaccination.

Issifou Takpara, ministre de la santé

